214 - Les normes du voile à porter par la femme musulmane

question

Comment une femme doit-elle s’habiller pour être considéré comme une musulmane ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Les ulémas ont déduit les critères du voile à porter par la femme musulmane qui se trouve en compagnie d’hommes étrangers d’arguments cités dans le Livre et la Sunna. La femme qui se conforme à ces critères peut porter le vêtement de son choix et se rendre là où elle voudra, dans les lieux publics et ailleurs et estimer qu’elle est habillée islamiquement.

1. Le voile doit couvrir tout le corps ;

2. Il ne doit pas être transparent ;

3. Il doit être suffisamment ample ;

4. Il ne doit pas porter des décorations qui attirent les regards des hommes ;

5. Il ne doit pas être parfumé ;

6. Il ne doit pas être trop luxueux ;

7. Il ne doit pas ressembler aux vêtements réservés aux hommes ;

8. Il ne doit pas ressembler aux vêtements portés par les infidèles ;

9. Il ne doit pas porter des croix ni des images représentant des êtres dotés d’âmes.

Chacune de ces rubriques sera expliquée ailleurs avec la permission d’Allah